



# « Bande Organisée, expériences polyphoniques à partager » 2024

## Conditions générales de vente

### OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

L'association Chanson Contemporaine propose à ses adhérents une semaine de formation, intitulée « Bande Organisée, expériences polyphoniques à partager », du lundi 29 juillet 2024 (19h) au dimanche 04 août 2024 (9h) –les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être légèrement modifiés une fois les emplois du temps fixés de manière définitive-. L'événement se tiendra au Centre Scolaire Saint-Jacques (6 Fbg Saint-Jacques, 89300 Joigny). Des sorties en extérieures sont prévues et seront précisées une fois le planning fixé.

L'inscription à l'événement implique l'acceptation sans réserve par le participant des conditions ci-après et son adhésion pleine et entière aux conditions générales d'achat.

### ADHÉSION A L'ASSOCIATION CONTEMPORAINE

Cette formation faisant partie des activités organisées par Chanson Contemporaine, l'adhésion individuelle à l'association est obligatoire et permettra de bénéficier des services et de l'assurance responsabilité civile réservés à ses membres.

Rappel des montants d'adhésion 2024 :

- Adhésion individuelle classique : 40 €
- Adhésion individuelle membre d'une chorale adhérente (sous réserve de cotisation de groupe à jour) : 10 €

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute demande de participation devra être formulée par le biais du formulaire accessible sur le site de Chanson Contemporaine. Ce formulaire constitue une demande de pré-inscription et ne valide pas la participation définitive.

Si le quota d'inscrits est alors atteint, les inscriptions seront closes. Si des places sont encore disponibles, les inscriptions pourront se poursuivre jusqu'à atteindre le quota défini.

### TARIFS ET RÈGLEMENT

Le coût de l'événement est de 345€ (+ adhésion individuelle à l'association) pour les participants de 17 ans et plus, 245€ (+ adhésion individuelle à l'association) pour les jeunes de 6 ans à 16 ans et 145€ (+ adhésion individuelle à l'association) pour les enfants de 3 à 5 ans. Ce tarif intègre les déjeuners et diners. Les enfants de moins de 3 ans sont acceptés sous la responsabilité de leur parent, cependant, aucun accueil particulier ne leur est réservé.

En supplément, plusieurs options d'hébergements sont proposées (options supplémentaires à sélectionner dans le formulaire d'inscription) :

- Hébergement en camping au Centre Scolaire Saint-Jacques : 30€ par personne (par adulte, et par enfant)
- Hébergement en chambre double en internat : 132€ par personne (par adulte, par enfant)

Le règlement s'échelonnara selon les échéances suivantes :

- 30% d'acompte au moment de la demande de participation
- 35% d'acompte le 15 mai 2024
- 35% (soit le solde) le 20 juin 2024

Si une demande d'inscription n'est pas retenue, l'acompte versé au moment de la demande sera remboursé en totalité.

### CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation devra être formulée par écrit pour être enregistrée.

Si l'annulation intervient avant le 15 mai, l'acompte sera remboursé intégralement.

Si l'annulation intervient entre le 15 mai et le 30 juin, une retenue de 35% du montant de votre séjour sera appliquée, dans la limite des acomptes versés.

Si l'annulation intervient après le 30 juin, une retenue de 75% du montant de votre séjour sera appliquée dans la limite des acomptes versés.

La justification d'un problème de santé par un professionnel permet le remboursement total des acomptes versés à tout moment. De plus, un justificatif professionnel empêchant le stagiaire de se rendre à la formation pour des raisons professionnelles permet un remboursement total de celui-ci.

### PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques utilisés par Chanson Contemporaine pour organiser cette session de formation, constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété

intellectuelle et le copyright. A ce titre, le participant s'interdit d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord express de Chanson Contemporaine. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le participant en vue de l'organisation ou l'animation des ateliers.

## **DESCRIPTIF ET PROGRAMME DE L'ATELIER POLYPHONIQUE**

Le contenu de la semaine est disponible sur le site internet de Chanson Contemporaine. Toutefois, l'équipe d'organisation se laisse la possibilité de modifier celui-ci et de communiquer une nouvelle version aux participants.

## **CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION**

Chanson Contemporaine s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées l'événement, les informations transmises par le participant y compris les informations concernant le participant.

Cependant, le participant accepte d'être cité par Chanson Contemporaine comme client de ses événements. A cet effet, il autorise Chanson Contemporaine à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

En participant à l'événement « Bande Organisée », votre adresse mail sera ajoutée au fichier de destinataires des newsletters de Chanson Contemporaine. Le participant pourra ensuite faire valoir son droit de rétractation et en demander la suppression, directement via le lien prévu à cet effet à la fin de chaque newsletter.

Les coordonnées personnelles ne sont ni revendues, ni distribuées et pourront être supprimées à la suite de l'événement. Conformément à la loi Informatiques et Libertés du 06/01/1978, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant sur simple demande à Chanson Contemporaine : [cc@chanson-contemporaine.com](mailto:cc@chanson-contemporaine.com)

## **DROIT A L'IMAGE**

Le participant reconnaît à Chanson Contemporaine le plein droit à la reproduction et à l'exploitation de son image fixée dans le cadre de photographies et enregistrements audiovisuels qui seront réalisés durant le séjour et la formation dans le respect du projet musical et culturel, en vue de promotion et de communication de ses activités.

L'association Chanson Contemporaine s'engage par ailleurs à exploiter ces documents conformément à l'objet et au projet tels que précisés dans ses statuts.